

Édito



Madame,
Mademoiselle,
Monsieur,

Vous avez entre les mains la 3^{ème} lettre d'Empreintes consacrée à la gestion différenciée des espaces ; une démarche importante pour la préservation de la biodiversité qui complète toutes les actions que nous menons depuis 2008 en faveur de la faune et de la flore, en particulier notre programme de corridors boisés et de zones humides.

Notre démarche locale de gestion différenciée est financée par le Conseil Régional que je remercie vivement: financement de matériels, plan de communication, formation des agents...

L'astrophysicien Hubert Reeves nous fait l'honneur de tenir à Merville une conférence en qualité de Président de l'association Humanité et Biodiversité.

Sa venue à Merville et en Flandre-Lys pour inaugurer des espaces-nature est une reconnaissance de notre implication en faveur de l'environnement.

Jacques Parent
Maire - Conseiller Général

Le programme Corridors boisés de la ville de Merville est financé par :



À propos de la gestion différenciée des espaces verts ...

DES MASSIFS FLEURIS BIEN DE CHEZ NOUS !

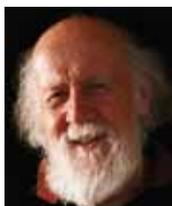
Les fleurs sont nécessaires à un cadre de vie agréable, et leur grande variété permet de choisir les mieux adaptées à nos saisons. Leur rusticité les rend moins sensibles aux ravageurs de toutes sortes. Les plus recherchées sont les vivaces (qui repoussent d'une année sur l'autre) et les fleurs peu gourmandes en eau, pour éviter le gâchis. Ainsi pensés, les massifs assurent la couleur pour un minimum de dépenses et de soins, tout en s'intégrant mieux aux équilibres naturels, aux chaînes alimentaires (abeilles) et au paysage quotidien. Cette valeur écologique a pris une place prépondérante dans les critères de classement des villes fleuries.



COUVRIR LE SOL POUR ÉVITER LES PLANTES INDÉSIRABLES...

Pour éliminer les herbes dites «mauvaises», les produits chimiques sont la plus mauvaise des solutions, coûteuse, toxique pour toutes les chaînes alimentaires, et toujours à recommencer. Le bon sens consiste à les empêcher de lever et de croître, en couvrant le sol de plantes basses et denses (lierre, lamier, pervenche, véronique...) ou de produits végétaux broyés à décomposition lente (copeaux, paillettes, écorces bien choisies). Par le même geste simple et propre, on protège également le sol de la sécheresse, et on offre un abri aux insectes utiles (le scarabée par exemple est le meilleur anti-limace).





Hubert Reeves en visite à Merville

«Réchauffement climatique, épuisement de nos ressources naturelles, pollutions des sols et de l'eau, disparité des richesses, malnutrition des hommes, taux d'extinction effarant des espèces vivantes... Il faut réagir, et vite, avant qu'il ne soit trop tard», écrit l'Astrophysicien Hubert Reeves dans son livre «Mal de Terre». En tant que Président de l'association Humanité et Biodiversité, il entreprend de mieux faire reconnaître la faune et la flore sauvages en labellisant des espaces «Oasis Nature».

Une Oasis Nature est un espace favorable à la biodiversité, un lieu de vie où la faune et la flore vont se développer. C'est un refuge, un lieu d'accueil pour la biodiversité du quotidien, un maillon de la «trame» écologique si indispensable face aux menaces qui pèsent sur la nature. C'est enfin un lieu d'harmonie bénéfique à notre santé.

Avant de donner une conférence sur la biodiversité le 4 avril à l'Espace Culturel Robert Hossein, Hubert Reeves a accepté de labelliser en Flandre Lys plusieurs espaces-nature.

A cette occasion seront présentés les acteurs et les actions du programme «Les Ambassadeurs de la Biodiversité» en cours de réalisation dans le cadre de l'appel à projets de la Région, avec le soutien de la CCFL et de la ville de Merville. En font partie : Lestrem Nature, Base EEDF du Parc, IDEES, Sac au Dos, Nord Nature Environnement, RéAgir, FSE du Collège H. Dunant, Agenda 21 de Merville.



LE DÉSHÉRBAGE MÉCANIQUE, C'EST LE MEILLEUR !

Partout où le couvre-sol n'est pas possible, ou pas souhaitable, ainsi que pour l'entretien des cheminements, le désherbeur mécanique est à l'œuvre. Il déterre les indésirables et provoque leur dessèchement. Pour les caniveaux et endroits délicats d'accès, le travail est complété par le désherbeur thermique, la houe, la bêche et le balai.



PROSCRIRE LES POISONS DES MILIEUX VIVANTS

Les produits chimiques utilisés pour détruire certaines plantes présentent des risques jugés inacceptables dans le cas d'une gestion naturelle des espaces, à objectif de fréquentation humaine et de biodiversité. Les herbicides, le roundup, les glyphosates sont très toxiques, autant par leur molécule active que par les adjuvants qui favorisent la pénétration de cette molécule. Elles atteignent les organes fonctionnels, reproducteurs, nerveux. Elles y engendrent des cancers, la maladie de Parkinson, et perturbent le fonctionnement endocrinien. Leur dangerosité est encore plus grande pour les poissons et batraciens, c'est pourquoi ils sont interdits à proximité des cours d'eau. L'objectif de la gestion différenciée est de s'en passer, et de conseiller aux jardiniers particuliers de faire de même.

LA HAIE CHAMPÊTRE, LA VOISINE UTILE.



La haie mélangée et épaisse, fleurie de mars (prunellier blanc) à octobre (églantier) est un élément de base de notre paysage, et du bon fonctionnement d'une nature proche de l'homme, qui trouve sa place partout, en bocage autour des prairies, en clôture autour des maisons, des stades, des jardins et des espaces publics, en bordure des linéaires de randonnées, de cheminements doux. Elle offre gîte et couvert à des centaines d'espèces d'insectes, de petits mammifères et d'oiseaux. Elle contribue ainsi discrètement aux bonnes récoltes comme à la qualité des milieux où nous vivons.



ECONOMISER L'ENERGIE, RÉDUIRE NOS CONSOMMATIONS...

La mécanisation est un poste important de consommation de carburants et huiles, donc de pétrole produisant des particules nocives et des gaz à effet de serre. Réduire les surfaces tondues et la fréquence des passages, c'est contribuer aussi aux objectifs de lutte contre le dérèglement climatique. Pour arroser les massifs, le cheval cantonnier est un peu l'emblème de cet effort.



LA PRAIRIE FLEURIE, C'EST INFINIMENT MIEUX QUE LA PELOUSE...



La pelouse est à la fois très coûteuse en entretien et très pauvre en biodiversité. C'est exactement l'inverse pour la prairie. Une végétation plus haute permet aux plantes d'accomplir la totalité de leur cycle de croissance, de fleurir et de produire leurs graines. Elle favorise également la diversification des étages de végétation, depuis les plantes rampantes jusqu'aux graminées, avec des floraisons étalées dans le temps. Elle offre enfin le gîte et le couvert à une foule d'insectes indispensables aux équilibres biologiques, dont les papillons et les oiseaux qui ne sont pas les plus vilains ambassadeurs. Elle contribue enfin à garder l'équilibre humique du sol, et donc sa fonction de rétention d'eau, d'épuration naturelle.

• Une visite collective des corridors boisés

• La saison 2 des corridors biologiques s'achève par l'implantation de 50.000 plantes aquatiques dans les nouvelles mares et roselières aménagées durant l'hiver 2011-2012.

• Le verdissement de la cité se poursuit, accès sur le cœur de nature des Prés de la ville et les vallées de la Lys et la Bourre.

• On découvrira cette année de nouveaux sites voués à la biodiversité :

• Surface boisée de 700 m² derrière l'usine Staub et de 500 m² derrière les prairies de la Bourre.

• Nouvelles roselières de 300 m².

• Frayère à brochets dans les Crombions (la Caudescure).

• Les espaces précédemment aménagés ont été renforcés :

• 2^{ème} roselière et doublement des boisements aux Prés de la ville.

• 2^{ème} mare et bosquets à côté de la salle Pierre Sizaire.

• Renfort de 1000 arbres et d'un ponton sur la mare près de la salle du Sart.

• 3000 m de haies en ville et autour des jardins partagés et 500 arbres fruitiers dans les quartiers.

• Dès l'an prochain, ces végétaux auront pris assez d'ampleur pour qu'un circuit découverte s'installe, et surtout pour que le cadre de vie des Mervillois s'enrichisse en même temps que la faune et la flore sauvages locales.

• Une visite avec les financeurs est prévue le 7 avril dans le cadre de la semaine du développement durable. Y sera mise en valeur la clause insertion que la commune a prévue dans le cadre du marché de plantations de la phase II des corridors boisés. L'entreprise «Pinson Paysage Nord» qui a obtenu le marché, a fait appel à 4 salariés de l'AIREME.



Préparons ensemble l'avenir de Merville !

Le Plan Local d'Urbanisme est en cours de révision. Le diagnostic a été réalisé. La phase d'élaboration du Plan d'Aménagement et de Développement Durable démarre.

De nouvelles réunions de concertation seront organisées.

Pour en savoir plus aller sur le site de Merville : www.ville-merville.fr



Des financements de la Région

La collectivité a fait l'acquisition de matériels adaptés (désherbeur mécanique, tracteur, faucheuse, andaineuse...) pour un montant de 49.040 euros HT. Elle a bénéficié d'une subvention de 19.616 euros de la Région. Un plan de communication d'un montant de 27.800 euros (formation des agents, plaquettes d'information, panneaux d'explication...) a été cofinancé par la Région à hauteur de 20.850 euros.

Réduisons notre empreinte !



= l'eau



= la nature



= la terre

Aidez-nous à réduire notre empreinte écologique en apportant vos idées et vos remarques sur le site de Merville.

Lettre éditée par la commune de Merville
Supplément du Merville-infos ISSN 039-8357

Responsable de la publication :

Jacques Parent, Maire et Conseiller Général

Conception : DA VINCI COM

www.agence-da-vinci.com

Crédits Photos :

Yannick Adonel (YA) Alain Trédez (AT)

Impression : Nord imprim (5000 ex)

Distribution : AIREME

Document imprimé sur papier recyclé, fabriqué en France, avec des encres à base végétale. Nord Imprim est labellisée ISO-PEFC-FSC.

LA FAUCHE TARDIVE, UN PRINCIPE DE BASE...

Pour garantir un bon fonctionnement de la prairie, il ne faut pas la faucher avant la fin juillet, lorsque les graines sont tombées au sol. Les produits de fauche sont ramassés, éventuellement après un temps de séchage, puis exportés pour ne pas charger le sol en nitrate et provoquer la venue d'orties et de chardons. Les herbes fauchées peuvent être utilisées en alimentation du bétail ou en compost. La prairie fleurie offre la meilleure cohabitation entre la nature et les jeux d'enfants.



CHOISIR DES ESSENCES D'ARBRE ADAPTÉES À LA RÉGION...

Plusieurs milliers d'arbres et arbustes sont plantés chaque année à Merville. Ils sont sélectionnés selon des listes officielles qui visent à préserver les espèces locales. Dans une région où l'eau est présente partout, les arbres-rois sont l'aulne, le frêne et le saule, très efficaces pour maintenir les berges par leurs racines. Les essences de forêt sont le chêne, le merisier, le tilleul, l'érable, le charme, enveloppés d'espèces de lisière, des arbustes également présents dans les haies champêtres (noisetiers, viornes, aubépines, troènes, prunelliers, cornouillers, sureaux...). Devenus adultes, ces arbres deviennent des acteurs vivants des corridors biologiques entre la vallée de la Lys et la forêt de Nieppe.



DES INDICATEURS POUR BIEN ÉVALUER NOTRE GESTION DIFFÉRENCIÉE DES ESPACES VERTS...

Dans le but de mesurer comment évolue cette démarche, plusieurs indicateurs ont été étudiés :

- Depuis 2008, la commune n'utilise des produits que dans les cimetières et les terrains de football en sélectif gazon (pour éviter les trèfles, les pâquerettes...). Un changement de produit a permis moins de déplacements, de main d'oeuvre et de pollution... Des techniques alternatives sont utilisées : mulch des massifs, desherbage mécanique des schistes et traitement au gaz des caniveaux.
- Cette année, la commune utilise des fleurs annuelles exclusivement en suspension (mairie, barrières, jardinières...). Pour les massifs de pleine terre, les services adoptent les plantes vivaces. Cette orientation facilite l'entretien, diminue le coût d'investissement et les besoins en eau... Sont privilégiés des fleurissements durables, tels que les bulbes (narcisses dans les pelouses, prairies fleuries...).
- Les tontes ont été diminuées : une tonte toutes les deux semaines au lieu d'une par semaine dans les zones de prestige. Pour les grands espaces, la hauteur de coupe a été remontée. Les déchets de tonte sont tous réutilisés par un agriculteur local. Les déchets de broyage sont directement réutilisés par les services techniques dans les massifs. La quantité de déchets a ainsi beaucoup baissé.

